

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[134_Correspondance avec le comte et la comtesse de Chateaubriand : 1809 -1835](#).ItemParis, le 20 janvier, Madame de Chateaubriand à François Guizot

Paris, le 20 janvier, Madame de Chateaubriand à François Guizot

Auteurs : Chateaubriand, Céleste de (1774-1847)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les mots clés

[Femme \(éducation\)](#), [Femme \(finance\)](#), [France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Remerciements](#), [Lettre de](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1835-01-20

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote9, AN : 163 MI 42 AP 134 Papiers Guizot Bobine Opérateur 21

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Chateaubriand, Céleste de (1774-1847), Paris, le 20 janvier, Madame de Chateaubriand à François Guizot, 1835-01-20.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle).

Consulté le 01/04/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/5686>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 11/12/2023 Dernière modification le 13/05/2024

19

Monsieur Guizot veut-il me permettre de remercier
Monsieur le ministre de l'instruction publique de ses
gracieuses intentions pour Elise Favetti.

L'élève aura 9 ans au mois de Mars, et son éducation
ne pourra pas être admette avant 5 ou 6 ans.

La pension est de 400^f, y compris les dépenses de
fournitures nécessaires aux études. Il y a de plus d'entretien
qui est à la charge de notre établissement; mais si Monsieur
le ministre de l'instruction publique veut bien entrer
pour quelques heures, seulement dans les frais d'éducation,
ce sera un grand service qu'il rendra à l'imprimerie de
Monsieur Favetti, et dont je lui serai très-nous compte
particulièrement reconnaissant.

J'ai l'honneur de renouveler à Monsieur Guizot
mes remerciements sincères et l'assurance de sa haute
considération

Le 10^{me} de Novembre 1827

20/10/27